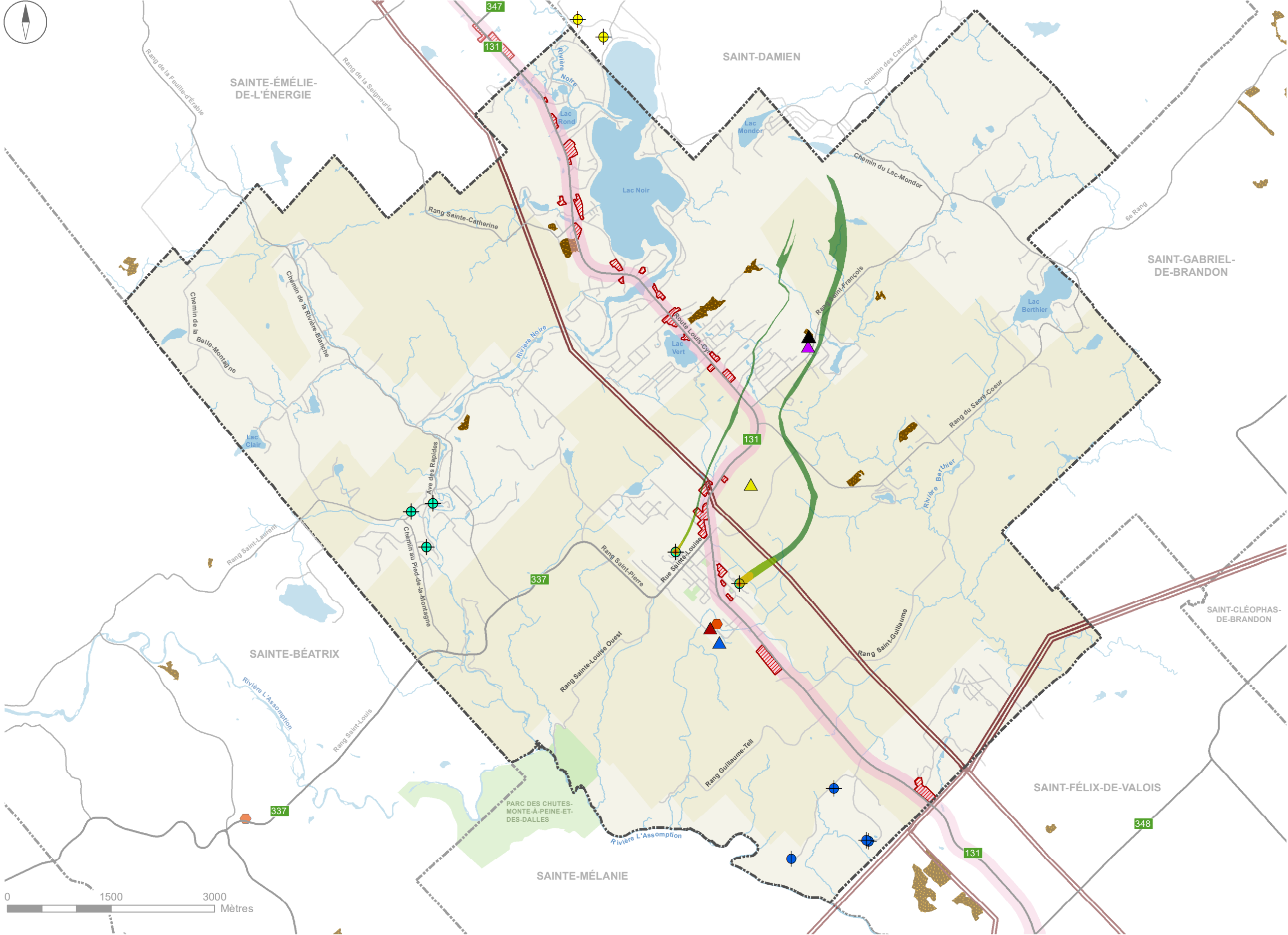




0 1500 3000 Mètres

Carte 15

CONTRAINTES ANTHROPIQUES

Prise d'eau potable communautaire

- Municipale
- Privée (résidentielle)
- Entreprise

Aire de protection du puits

- Immédiate (30m)
- Bactériologique (200 jours)
- Virologique (550 jours)
- Éloignée (aire d'alimentation)
- Rejet d'eau usées
- Aire de stockage RDD
- Lieu d'élimination des neiges usées
- Étangs aérés
- Écocentre et centre de tri
- Tour de télécommunication
- Ligne de transport d'énergie à 120 kV
- Contrainte de bruit routier
- Secteur d'exception au bruit routier
- Exploitation sable et gravier

- Zone agricole
- Lit d'écoulement
- Plan d'eau

Métadonnées

Sources :
Gouvernement du Québec, 2023
MRC de Matawinie, 2023
Municipalité de Saint-Jean-de-Matha, 2023

Projection : NAD 83 / MTM 8 (EPSG:32188)

24 octobre 2023

PLAN D'URBANISME

Municipalité de
Saint-Jean-de-Matha